

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** **PÂTE DE COULEUR ÉPOXY**

· **Code du produit:** 40942

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Couleur coller pour les systèmes époxydes.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

HIM France
Rue du Groupe Manoukian
Bâtiment C
78996 Elancourt
Tel +33 (0)130 686 210
Fax +33 (0)130 686 218

· **Service chargé des renseignements:** g.rietveld@him.nl

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0)680 715 847 (Uniquement pendant les heures de bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xi; Irritant

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.



Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.



N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.07.2012

Numéro de version 2

Révision: 06.07.2012

Nom du produit: PÂTE DE COULEUR ÉPOXY

(suite de la page 1)

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne, la Réglementation sur les Produits dangereux.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



Xi Irritant

N Dangereux pour l'environnement

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

produit de réaction:

1,6-bis(2,3-epoxypropoxy)hexane

· Phrases R:

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Phrases S:

23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].

24 Éviter le contact avec la peau.

37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

· Identification particulière de certaines préparations:

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT:

Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme unesubstance PBT.

· vPvB:

Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme unesubstance vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5 Reg.nr.: 01-2119456619-26-XXXX	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) Xi R36/38; Xi R43; N R51/53 Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	25-50%
CAS: 28064-14-4 NLP: 500-006-8	produit de réaction: Xi R38; Xi R43; N R51/53 Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	2,5-10%
CAS: 16096-31-4 EINECS: 240-260-4	1,6-bis(2,3-epoxypropoxy)hexane Xi R36/38; Xi R43 R52/53 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	2,5-10%

(suite page 3)

Nom du produit: PÂTE DE COULEUR ÉPOXY

(suite de la page 2)

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
-

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
 - **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 - **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
 - **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
 - **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
 - **Après ingestion:**
Attention, lorsque les vomissements: Risque d'aspiration applicable.
Rincer la bouche avec de l'eau propre.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
 - **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:**
Le dioxyde de carbone, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.
 - **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit.
 - **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
 - **5.3 Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:**
Vêtements standard de protection pour les pompiers.
Porter un appareil respiratoire autonome.
-

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Mettre les personnes en sécurité.
Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.
 - **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
 - **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir par moyen mécanique.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
 - **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.
-

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Eviter la formation d'aérosols.

(suite page 4)

Nom du produit: PÂTE DE COULEUR ÉPOXY

(suite de la page 3)

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL**25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)**

Oral	DNEL (Short Term; Systemic)	0,75 mg/kg BW/Day (Utilisateurs)
Dermique	DNEL (Long Term; Systemic)	8,33 mg/kg BW/day (Travailleurs)
	DNEL (Short Term; Systemic)	8,33 mg/kg BW/day (Travailleurs)
Inhalatoire		3,571 mg/kg BW/day (Utilisateurs)
	DNEL (Long Term; Systemic)	12,25 mg/m ³ (Travailleurs)
	DNEL (Short Term; Systemic)	12,25 mg/m ³ (Travailleurs)

· PNEC**25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)**

PNEC	0,006 mg/l (L'eau douce)
	0,0006 mg/l (Eau de mer)
	0,0627 mg/kg dwt (Sédiments d'eau douce)
	0,00627 mg/kg dwt (Sédiments d'eau de mer)
	0,0478 mg/kg dwt (Sol)
	10 mg/l (Usine de traitement des eaux usées)

- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Equipement de protection individuel:****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre A/P2

· Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 5)

Nom du produit: PÂTE DE COULEUR ÉPOXY

(suite de la page 4)

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en PVC

Gants en néoprène

· Temps de pénétration du matériau des gants

Une exposition prolongée: la classe de protection 6

Une exposition aiguë: la classe de protection >1

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps: Utiliser une tenue de protection.**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· Aspect:**

Forme: Pâteuse
Couleur: Divers, selon l'encrage

· Odeur: Douce**· Seuil olfactif:** Non déterminé.**· valeur du pH:** Non déterminé.**· Changement d'état****Point de fusion:** Non déterminé.**Point d'ébullition:** > 200°C**· Point d'éclair** > 150°C**· Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.**· Température d'inflammation:****Température de décomposition:** Non déterminé.**· Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**· Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.**· Limites d'explosion:****Inférieure:** Non déterminé.**Supérieure:** Non déterminé.**· Pression de vapeur à 20°C:** 0,01 hPa**· Densité à 20°C:** 1,18 g/cm³**· Densité relative** Non déterminé.**· Densité de vapeur.** Non déterminé.**· Vitesse d'évaporation** Non déterminé.**· Solubilité dans/miscibilité avec
l'eau:**

Insoluble

(suite page 6)

Nom du produit: PÂTE DE COULEUR ÉPOXY

(suite de la page 5)

· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
COV (CE)	0,00 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Stables: réagit avec des substances avec aminés, des groupes hydroxyle ou carboxyle pour former très stables matériaux réticulés.

10.2 Stabilité chimique**Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Éviter tout contact avec: acides forts, les alcalis et les oxydants.**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Lors de la combustion:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Gaz/vapeurs irritants

*** SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë:****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)**

Oral	LD50	15000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	23000 mg/kg (Lapin)

Effet primaire d'irritation:

· **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.

· **des yeux:** Effet d'irritation.

· **Des voies respiratoires:** L'inhalation de vapeur ou de brouillard peut causer une irritation des voies respiratoires.

· **Sensibilisation:** En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité subaiguë à chronique:

Contient un composant qui est rapporté dans animaux circuit de lissage aux organes suivants:

Foie.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

par voie orale:

Corrosif. Peut causer des dommages graves à la bouche, la gorge et spijvertering-organes.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.07.2012

Numéro de version 2

Révision: 06.07.2012

Nom du produit: **PÂTE DE COULEUR ÉPOXY**

(suite de la page 6)

Plusieurs études ont été réalisées afin de déterminer la cancérogénicité de l'éther de bisphénol A diglycidyle (DGEBA). Une analyse récente de l'IARC (Agence Internationale de Recherche sur le Cancer) des données disponibles a permis de conclure que le DGEBA n'est pas classé comme cancérogène. En dépit du fait que certaines faibles propriétés cancérogènes ont pu être décrites chez les animaux, lorsque toutes les données sont prises en considération, la majeure partie des éléments ne montre pas que le DGEBA est classifiable en tant que cancérogène.

Le produit contient une (des) composant (s) qui peuvent avoir des effets néfastes sur le fœtus.

SECTION 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

EC50 (48hrs) (statique)	1,8 mg/l (Daphnia Magna)
ErC50 (72hrs) (statique)	11 mg/l (Selenastrum Capricornutum)
IC50 (18hrs)	> 42,6 mg/l (Les bactéries)
LC50 (96hrs)	2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOEC	0,3 mg/l (Daphnia Magna)

28064-14-4 produit de réaction:

EC50	1-10 mg/l (-) Produits similaires
------	--------------------------------------

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit est partiellement biodégradable. Des résidus significatifs demeurent.

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

Biodegradability	12 % (-) (28days; OECD 302B)
log Koc	1800-4400 (-)

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

BCF (Bio Concentration Factor)	100-3000 (-) Produits similaires
Log Poctanol/water	3-5 (-) Produits similaires

28064-14-4 produit de réaction:

BCF (Bio Concentration Factor)	100-3000 (-) Produits similaires
Log Poctanol/water	3-5 (-) Produits similaires

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Effets écotoxiques:

· **Remarque:** Toxique chez les poissons.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· PBT:

Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme unesubstance PBT.

· vPvB:

Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme unesubstance vPvB.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.07.2012

Numéro de version 2

Révision: 06.07.2012

Nom du produit: PÂTE DE COULEUR ÉPOXY

(suite de la page 7)

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions officielles.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· **14.1 No ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN3082

· **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

· **ADR**

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), produit de réaction:)

· **IMDG**

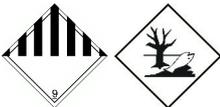
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight = 700), Reaction product: Bisphenol F-(epichlorohydrine) epoxy resin), MARINE POLLUTANT

· **IATA**

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight = 700), Reaction product: Bisphenol F-(epichlorohydrine) epoxy resin)

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



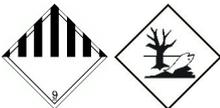
· **Classe**

9 Matières et objets dangereux divers.

· **Étiquette**

9

· **IMDG, IATA**



· **Class**

9 Miscellaneous dangerous substances and articles.

· **Label**

9

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA**

III

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

· **Marine Pollutant:**

Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.07.2012

Numéro de version 2

Révision: 06.07.2012

Nom du produit: PÂTE DE COULEUR ÉPOXY

(suite de la page 8)

· <i>Marquage spécial (ADR):</i>	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· <i>Marquage spécial (IATA):</i>	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· <i>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</i>	Attention: Matières et objets dangereux divers.
· <i>Indice Kemler:</i>	90
· <i>No EMS:</i>	F-A,S-F
· <i>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</i>	Non applicable.
· <i>Indications complémentaires de transport:</i>	
· <i>ADR</i>	
· <i>Code de restriction en tunnels</i>	E
· <i>"Règlement type" de l'ONU:</i>	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), produit de réaction:), 9, III

SECTION 15: Informations réglementaires

- *15.2 Évaluation de la sécurité chimique:* Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· *Phrases importantes*

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- R38 Irritant pour la peau.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· *Acronymes et abréviations:*

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organization
- NOEC: No Observed Effect Concentration
- IC50: Inhibition Concentration, 50 percent
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
- VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent

· ** Données modifiées par rapport à la version précédente*